



ILLUSTRATIONS CHEZ GERTRUD

Le BTP en marche

Vingt propositions pour éclairer le quinquennat

Entrepreneurs, architectes, maîtres d'ouvrage... dévoilent les mesures qui faciliteraient leur activité. Précises, utiles et simples à mettre en œuvre.

Il n'y a pas que le 7 mai, soir de son élection, qu'Emmanuel Macron a fait le show au Louvre. Le 23 février, le jeune candidat y présentait son programme sur la scène du Forum des TP. Les propositions se sont enchaînées : plan national de 20 milliards d'euros d'investissement public pour renouveler et moderniser les infrastructures, droit local à l'expérimentation pour les collectivités... « C'était plutôt intéressant et il semblait volontariste », se rappelle l'un des participants.

Pléthore de sujets non formulés. Le désormais président de la République ne partait pas de zéro. En plus des briefs de ses conseillers, il avait pris le temps de rencontrer quelques acteurs et syndicats professionnels de la construction pour bâtir son programme mais, surtout, répéter ses grands principes : libérer l'activité, simplifier les textes et les procédures... Chiche ! Mais au-delà de ces propositions, désormais connues, il reste pléthore de sujets auxquels Emmanuel Macron n'a pas pensé ou qu'il n'a pas formulés.

En tout cas, les professionnels se sont montrés inspirés lorsque « Le Moniteur » leur a posé une question ouverte : « Quelle proposition pour la construction Emmanuel Macron devrait-il prendre au cours de ses 100 premiers jours ? ». Les idées fusent, souvent accompagnées d'un « c'est plutôt simple, non ? ». Peut-être plus clair que le « en même temps » cher à notre président... Il n'y a rien d'insurmontable dans ces 20 propositions. « Et si on expérimentait des zones franches pour les logements étudiants ? », demande un professionnel du tertiaire. « En plus des grands travaux, a-t-on songé à lancer un plan pour les petits travaux ? », phosphore une architecte.

La course à l'élection présidentielle est terminée, celle des législatives bat son plein. La boîte à idées pour aider le BTP à se développer reste ouverte. ● La rédaction



Retrouvez plus de propositions
sur www.lemoniteur.fr/a-l-affiche/gouvernement

Etat et collectivités



« Etablir un top 100 des meilleurs payeurs de la sphère publique »

« Plutôt que de stigmatiser les mauvais payeurs comme le fait la DGCCRF pour le secteur privé avec la pratique dite du *name and shame*, il vaudrait mieux valoriser ceux qui sont exemplaires. Un top 100 des meilleurs payeurs de la sphère publique serait émulateur. Bercy dispose déjà de données et pourrait faire un classement par catégorie d'acheteurs selon les délais de paiement qu'ils doivent respecter. Autre idée dans la même veine : élargir la future obligation d'*open data* de la commande publique (accès libre, direct et complet aux "données essentielles" du contrat) aux informations relatives aux délais de paiement. »

Arnaud Latrèche, adjoint au directeur de la commande publique et de la valorisation immobilière du conseil départemental de la Côte-d'Or

« Créer une instruction pour les projets non conformes aux règles d'urbanisme ou de construction »

« Il faudrait simplifier le droit en organisant un parcours spécifique d'examen des demandes d'autorisation de construire qui, bien que ne respectant pas à la lettre les règles d'urbanisme ou de la construction, répondraient aux grands objectifs d'aménagement des communes. Le projet prendrait alors le pas sur la règle. Seraient concernées les opérations exigeant l'intervention d'un architecte. Ce dispositif se substituerait aux mécanismes dérogatoires qui existent aujourd'hui dans les codes de la construction et de l'urbanisme, le dernier en date étant le permis de faire. Il en résulterait une meilleure gestion des écarts à la règle. »

Pascal Planchet, professeur de droit public

« Imposer la publicité des marchés sous les 25 000 € »

« Depuis le relèvement à 25 000 € du plafond des marchés publics sans formalités préalables, de nombreuses petites entreprises n'ont plus accès à l'information sur les marchés lancés, et certaines périssent... D'autant plus que les collectivités pratiquent parfois le saucissonnage de leurs besoins pour passer sous ce plafond, déjà élevé pour beaucoup de TPE. Il faudrait rendre obligatoire une publicité minimale dès le premier euro, par exemple sur les profils d'acheteur. Les personnes publiques y gagneraient d'ailleurs en élargissant le nombre potentiel d'offres! »

Aurélien Tourret, président de la société de conseil en marchés publics Caneva

« Lancer une politique présidentielle de petits travaux »

« La politique des "Grands Travaux présidentiels" de l'ère Mitterrand (le Louvre, la BNF, la Grande Arche, etc.), si elle a permis de faire émerger certaines signatures d'architectes aujourd'hui reconnues, n'est plus d'actualité. Il faudrait que lui succède une politique volontariste de "Petits Travaux", portés par la commande publique, au plus près des territoires et des besoins, avec des programmes qui restent certes à identifier, mais qui bénéficieraient d'une aide directe de l'Etat. Un accès facilité à cette "petite" commande publique serait aussi un bon moyen de découvrir de nouveaux talents et de répondre à l'intérêt général! »

Soline Nivet, architecte

« Créer un diplôme homologué d'acheteur public »

« Avec la réforme des marchés publics, le terme "acheteur" a remplacé celui de "pouvoir adjudicateur". Cette activité doit être professionnalisée, car certaines entreprises s'imaginent qu'il y a désormais un expert de l'achat dans chaque structure. Elles répondent donc de façon trop technique aux consultations. Il faudrait une formation initiale et continue d'acheteur public homologuée couvrant toutes les dimensions du métier : juridique, économique, technique et responsable. »

Julie Massieu, experte achat public et associée à l'agence Déclit (Rennes)

« Inventer des zones franches de logement des jeunes »

« Pour construire des logements - et pas seulement des résidences étudiantes - dédiés aux jeunes actifs et aux étudiants, et adaptés à leur budget, il faudrait créer des zones franches spécifiques dans les friches des centres-villes, à proximité des gares par exemple, ou en périphérie. Cela nécessiterait d'adapter les PLU en prévoyant moins de places de stationnement et un allègement des normes concernant les personnes à mobilité réduite. Cela impliquerait également de simplifier les règles d'urbanisme et de supprimer la TVA sur le logement neuf ou d'en instaurer une réduite. Nous pourrions aussi imaginer d'exonérer les investisseurs de taxe foncière. »

Laurent Strichard, gérant du promoteur Open Partners

→

Entreprises et emploi



« Simplifier le circuit du financement de l'alternance pour les TPE du BTP »

« À la faveur de la reprise, il faut parier sur l'alternance dans le BTP. Pour cela, il est nécessaire d'aller plus loin en matière de simplification, avec de nouvelles dérogations de métiers éligibles pour les jeunes de moins de 16 ans. Mais il faut aussi imaginer, pour les TPE, un système de financement où les coûts liés à leurs alternants viendraient directement en déduction des sommes dues au titre de l'effort de formation des entreprises et de la taxe d'apprentissage, sans passer par les organismes paritaires collecteurs agréés. Ces circuits administratifs sont trop complexes. »

Jérôme Pavillard, DRH de Razel-Bec

« Aider les ETI avec un accompagnement spécifique »

« La France a la chance de disposer de majors du BTP, d'un important tissu de PME, mais aussi d'entreprises de taille intermédiaire (ETI), une catégorie d'entreprises peu aidée par l'Etat et qui a besoin de se développer ! Pour cela, il faudrait par exemple élargir le dispositif de la BPI, qui n'accompagne aujourd'hui qu'une vingtaine de petites ETI de 500 collaborateurs, à travers un mentorat pour la croissance à l'international ou la transformation digitale. »

Jacques Marcel, président du directoire du groupe GCC

« Mener des projets de travaux maritimes pour ouvrir de nouveaux marchés »

« La France est la deuxième puissance maritime mondiale et nous n'en tirons pas assez parti. Il faut développer les énergies de la mer (éolien posé et flottant...), mais aussi lancer de nouveaux projets comme la création de fermes aquacoles au large des côtes. Pour tous ces ouvrages, nos entreprises de travaux maritimes peuvent dès à présent apporter leur savoir-faire au niveau des fondations, des ancrages, de la construction de flotteurs en béton... »

Bertrand Alessandrini, directeur du développement de Centrale Nantes

« Promouvoir les jeunes architectes »

« La maîtrise d'ouvrage publique devrait imposer que les concours de maîtrise d'œuvre comportent systématiquement dans la *shortlist* finale un « jeune » architecte de moins de 35 ans, qui ne soit pas nécessairement lauréat des Albums des jeunes architectes et paysagistes (Ajap). Il faut que chacun ait sa chance, comme nous l'avons eue. Il s'agit, de mon point de vue, d'un des seuls moyens pour déverrouiller l'accès à la commande pour les jeunes professionnels et de leur permettre de se faire connaître et reconnaître. »

Yves Moreau, architecte, lauréat de l'Equerre d'argent 2016 avec Gilles Delalex (agence Muoto)

« Créer un pôle French Tech BTP avec un rayonnement mondial »

« La France dispose de champions mondiaux de l'ingénierie et du BTP mais aussi de start-up qui sont de véritables pépites. Néanmoins, au-delà de quelques contrats parisiens et d'effets d'annonce, les grands groupes embarquent peu ces jeunes pousses à l'international pour les faire croître. Il faudrait les inciter fiscalement à le faire, tout en créant une marque nationale porteuse pour la French Tech du BTP. »

Thomas Le Diouron, fondateur d'Impulse Labs (incubateur)

« Etablir le bon maillage public-privé pour la reprise des déchets »

« Il faut associer industriels, artisans et distributeurs du bâtiment à la négociation des plans régionaux de prévention et de gestion des déchets, pour le volet concernant les déchets de chantiers. A partir des volumes locaux et de l'offre de déchetteries publiques disponibles, nous ajusterions le nombre de points de reprise à créer dans les négoce pour respecter un rayon de 30 kilomètres autour du chantier. »

Géraud Spire, président de Gedimat Spire

« Ouvrir le métier de conducteur d'engins aux jeunes »

« Dans les TP, la formation initiale par alternance se heurte à la réglementation protégeant les mineurs. Dans le cadre des CAP - notamment de conducteurs d'engins - et des travaux en tranchée, les entreprises qui accueillent les jeunes sous ce régime doivent demander des dérogations à l'inspection du travail et certains métiers, comme la conduite d'engins de TP, leur sont interdits. Résultat, les jeunes renoncent à s'inscrire. »

Magali Criner-Serache, directrice de l'EFIATP à Egletons (Corrèze)

Innovation et écologie



« Rendre l'enseignement du BIM obligatoire pour les futurs architectes et ingénieurs »

« Alors que les filières professionnelles et technologiques enseignent les processus liés au *building information modeling* (BIM) depuis quelques années déjà, les écoles d'architecture et certaines écoles d'ingénieurs peinent à enseigner autre chose que les technologies 3D classiques. Or, le BIM ne se résume pas à la visualisation en 3D, mais modifie en profondeur la façon de travailler et de collaborer entre professionnels. Nos voisins anglo-saxons, nordiques et italiens intègrent déjà des cursus de haut niveau sur ces sujets afin de préparer leurs futures élites. Et ils sont de plus en plus nombreux à venir travailler en France. Rendre obligatoire l'enseignement du BIM deviendra une question de survie face à cette concurrence. »

Emmanuel Di Giacomo, architecte et responsable des écosystèmes BIM chez Autodesk

« Instaurer un droit à l'expérimentation »

« Il faut libérer les expérimentations dans la construction, en créant un droit spécifique pour tous les acteurs et leur accorder même le droit à l'erreur. C'est un état d'esprit à insuffler, pas une loi à publier. Cela devrait permettre de déroger de manière raisonnée à la réglementation, celle relative aux personnes à mobilité réduite par exemple, mais dans la limite du raisonnable et sur certains projets. En effet, lorsque l'on crée des lieux éphémères, appliquer les mêmes normes que pour des immeubles pérennes n'a aucun sens. »

Benoît Quignon, directeur général de SNCF Immobilier

« Lancer un plan dédié à l'impression 3D »

« Avec la révolution numérique, la construction connaîtra une révolution qui doit aller au-delà du BIM, dont l'essor est impulsé par l'Etat. L'impression 3D pour les matériaux doit devenir une filière d'excellence. Des tests dans des bâtiments publics aideraient par exemple à accélérer la certification auprès du CSTB et faire émerger, en concertation avec tous les acteurs, des pratiques qui permettent une transition enthousiaste plutôt qu'une disruption violente. »

Alain Guillen, cofondateur de la start-up XtreesE

« Créer un indicateur de l'impact économique local par chantier »

« Pour maintenir un tissu industriel en France, il serait pertinent de créer un indicateur prenant en compte l'impact du chantier sur l'emploi local mais aussi sur l'approvisionnement auprès des usines à proximité. Indicateur qui figurerait par exemple dans un bilan RSE annuel. »

Bart Deman, directeur général de KP1

« Imposer l'installation de toits solaires »

« Cette obligation concernerait d'abord le photovoltaïque mais aussi le thermique sur tous les bâtiments neufs, et s'appliquerait en cas de rénovation lourde. Les consommations d'électricité représentent 7 000 kWh/habitant et par an. Or un panneau photovoltaïque récent et correctement exposé produit 200 kWh/m². Il suffit donc de 35 m² de panneaux par habitant pour assurer la couverture de la totalité de la demande électrique nationale. »

Raphaël Ménard, président d'Elioth, filiale d'Egis

« Faire du droit de l'urbanisme un réel droit à construire »

« Il faudrait rendre le droit de l'urbanisme plus "froid" dans son application, afin qu'il soit un véritable droit à construire, s'appuyant sur des règles nationales et locales plus claires, plus simples et plus stables. Cela nécessite aussi de dépassionner certains débats en remontant systématiquement la compétence en matière d'urbanisme au niveau de l'intercommunalité. Enfin, cela passerait par une obligation de concertation publique préalable à partir d'un certain seuil de taille d'opération, qui restreindra fortement les possibilités de recours contentieux. »

Matthias Navarro, associé fondateur de Redman (asset development)

« Evaluer les smart cities sur le respect des données personnelles »

« Pourquoi ne pas mettre en place un critère de conformité au respect des données personnelles des smart cities ? Cela pourrait prendre la forme d'une note, à l'instar des étiquettes de performance énergétique. Les organisations professionnelles, mais aussi la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil) seraient mobilisées. Les acquéreurs soucieux d'acheter ou de louer dans un quartier, une ville, un immeuble respectant leurs données personnelles disposeraient ainsi d'un véritable référentiel. »

Xavier Pican, avocat associé, cabinet Osborne Clarke